

Policy Analysis



LE FARDEAU DE LA DETTE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

Par Séraphin Prao
Décembre 2014

INTRODUCTION

L'infrastructure comprend divers éléments nécessaires au fonctionnement de l'économie. Les infrastructures peuvent améliorer les structures de l'économie, accroître la rentabilité des entreprises, stimuler le marché du travail ainsi que les investissements dans le secteur privé. Selon un rapport de la Banque mondiale (1994), l'infrastructure publique est la roue de l'activité économique, et la défaillance des infrastructures dans les pays pauvres retarde leur décollage. A titre d'exemple, l'accès à l'énergie est une condition préalable nécessaire au développement économique et social ; car presque toute activité de production requiert un apport en énergie. Le seul problème auquel les pays africains doivent faire face est le financement des infrastructures. Depuis 2011, l'Etat de Côte d'Ivoire est engagé dans un vaste programme de construction des infrastructures financé essentiellement par l'aide extérieure. Ce recours croissant à l'épargne étrangère après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE fait l'objet d'un vif débat. Ce présent papier a pour objet de faire un éclairage sur le mode de financement des infrastructures en s'appuyant sur le cas de la Côte d'Ivoire. Cette réflexion aboutit au résultat suivant : l'aide fournit le financement, les compétences et la technologie aux pays pauvres ayant difficilement accès aux financements privés. Mais elle se heurte aux faibles capacités d'absorption et crée des effets

pervers tels que le biais en faveur des projets capitalistes et les charges récurrentes (Gabas 2005). Elle est souvent détournée de ses fins et ses effets multiplicateurs sont limités, accentuant le cercle vicieux de l'endettement. Il apparaît donc urgent de trouver des modes alternatifs de financement des infrastructures en Afrique.

L'ETAT DES LIEUX SUR LES INFRASTRUCTURES EN COTE D'IVOIRE.

Au plan énergétique, d'après les statistiques de la base de données d'ENERDATA de février 2007, le bilan énergétique de l'UEMOA en 2005 était composé de 80% de biomasse, 15% d'hydrocarbure et 5% d'électricité. Seuls la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo ont enregistré des niveaux de consommation électrique par habitant supérieurs à 100kw/h entre 2000 et 2005. Selon les projections, la consommation d'énergie primaire (tep/hbt) du continent africain qui était de 0,59 en 1990 sera de 0,99 en 2050.

Les principaux déterminants de la demande d'énergie sont l'évolution démographique et le développement économique. C'est ainsi que la consommation par habitant varie de 0,3 tep en Afrique à 6,3 en Amérique du Nord ; elle est de 3,1 en Europe, la moyenne mondiale se situant à 1,4.

Les infrastructures de transport méritent une attention particulière dans les pays en développement. Au XIXe siècle, les

infrastructures ferroviaires, qui furent déterminantes dans la marche vers l'industrialisation, étaient conçues et produites dans les futurs pays développés. Selon l'indice d'accessibilité rurale, environ 32% de la population rurale de la Côte d'Ivoire vit à moins de deux kilomètres d'une route praticable en toute saison.

Au plan des infrastructures routières, au cours des années 1990, la Côte d'Ivoire a fait des progrès considérables. Mais la crise qui a éclaté au début des années 2000 a fait régresser le pays. Par exemple, en Côte d'Ivoire, le réseau routier est constitué de 82 000 Km de routes dont 6 384 Km revêtus. Mais le caractère vétuste et fortement dégradé du réseau limite ce qui devrait constituer un avantage comparatif pour le pays. De façon générale, le manque d'investissement a entraîné les récentes pénuries d'électricité, la détérioration du réseau routier et le ralentissement des progrès en matière d'accès à l'eau potable.

Pour combler les déficits dans les infrastructures, la Côte d'Ivoire devra dépenser 2,4 milliards de dollar EU par an dans les années à venir. Environ 70% de cette somme doit être consacrés à l'investissement et le reste à l'exploitation et à l'entretien. Au milieu des années 2000, les dépenses de la Côte d'Ivoire dans l'infrastructure s'élevaient à environ 0,75 milliards de dollar EU. Avec moins de 5% du PIB, soit seulement 35 dollars EU par habitant et par an, elle atteignait environ la moitié de ce que beaucoup d'autres pays ouest-africains consacraient à l'infrastructure.

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN COTE D'IVOIRE

Selon une étude diagnostique par pays de l'infrastructure sur le continent, le besoin en infrastructure en Afrique subsaharienne dépassera 93 milliards de dollars les dix prochaines années. La piètre qualité des infrastructures en Afrique subsaharienne notamment en matière d'alimentation électrique et en eau, de routes et de technologies d'information et de la communication (TIC) coûte à chacun des pays, deux points de croissance chaque année et réduit la productivité de 40%. Les pays africains doivent donc massivement investir dans les infrastructures pour rendre leurs économies compétitives. Si le débat ne se situe

pas à ce niveau, il n'en demeure pas moins que son financement suscite des questions.

Si les retombées des infrastructures trouvent un large consensus au niveau de la littérature théorique sur la question, il n'en demeure pas moins que le mode de financement des projets peut avoir des effets négatifs sur les investissements privés et la distribution des revenus dans l'économie. En un mot, il s'agissait d'entreprendre de vastes programmes d'investissements dits structurants.

En théorie, il existe au moins trois modes de financement des infrastructures : le financement par le crédit domestique, le financement par la fiscalité et le financement par l'aide extérieure.

En Côte d'Ivoire, au regard de l'inefficacité de l'administration fiscale, les recettes fiscales ne peuvent pas financer les infrastructures. D'ailleurs, le taux de réalisation c'est-à-dire la capacité de l'administration à mobiliser les impôts est très faible en Côte d'Ivoire. En Afrique, en général, les gouvernements n'arrivent pas à lutter efficacement contre la fraude et la corruption, et à supprimer les dérogations accordées comme des faveurs politiques à des patrons puissants.

Il reste donc les deux autres sources financements.

Concernant le financement des infrastructures par le recours aux crédits bancaires ou aux émissions de titres, la difficulté n'est pas moins présente. Certes, les bailleurs de fonds prêtent à des taux très faibles, dits concessionnels. Mais cet argent prend beaucoup de temps pour être débloqué et nécessite de se soumettre à un programme de suivi. En plus, les pays africains optent en général pour les marchés régionaux à cause du risque de change qui peut peser très fortement sur les débiteurs, par exemple, lorsque

la dette est libellée en dollars et que la monnaie locale s'effondre. Du coup, le recours aux marchés régionaux semble de plus en plus apprécié, notamment pour sa rapidité, mais les taux d'intérêt pratiqués sont élevés.

Pour achever ses grands travaux, le gouvernement ivoirien fait régulièrement appel au marché financier régional. Outre l'émission de l'emprunt obligataire sur le marché international de 500 millions de dollars, soit 250 milliards de nos

La mauvaise qualité des infrastructures en Afrique subsaharienne coûte à chaque pays 2 points de croissance

francs, le gouvernement Ouattara a porté le stock total des fonds levés sur le marché régional à environ 1157,2 milliards FCFA (de 1999 à février 2014), soit 32,65% de l'ensemble des ressources levées. En 2013, l'Etat a collecté un montant de 863,3 milliards FCFA. Depuis le début de l'année 2014, l'Etat de Côte d'Ivoire a levé plus de 580 milliards FCFA sur le marché financier régional.

Ces opérations présentent des inconvénients, notamment par rapport aux prêts de bailleurs: les maturités sont courtes, il n'y a pas de période de grâce, les taux d'intérêt sont relativement élevés, ce qui représente une charge plus importante pour les finances publiques. Le financement des infrastructures par émission de titres publics sur les marchés financiers peut conduire également à une éviction des emprunteurs privés et donc une réduction de l'investissement. Le niveau de la consommation va également diminuer. Tous les ivoiriens savent aujourd'hui que les plans de relance financés par émission de dette publique ont un coût. Dans le futur, ils devront payer des impôts supplémentaires. En général, les contribuables ont conscience que l'Etat fait face à une contrainte de solvabilité à long terme car la somme des déficits publics passés et présents doit être égale à la valeur présente des excédents futurs. Comme les ménages ivoiriens savent que l'Etat va alourdir de plus en plus les impôts à l'avenir, et ils s'y préparent en épargnant le supplément de revenu procuré par cette relance budgétaire, la croissance économique peut être contrariée.

La dernière source de financement des infrastructures en Afrique reste le recours à l'aide extérieure. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Afrique du Sud, la plus grande puissance économique du continent, possède 46% de la capacité de production électrique de l'Afrique, l'Afrique du Nord 34% et le reste de l'Afrique seulement 20%. En dépit de décennies de tarifs lourdement subventionnés et de campagnes d'électrification rurale des gouvernements africains, environ 550 millions de personnes, soit presque 75% de la population de l'Afrique subsaharienne, n'ont toujours pas l'électricité. En 2004, en Afrique de l'Est, moins de 3% des populations rurales et 32% des citoyens étaient raccordés à leur réseau national. Selon la Banque mondiale, seuls la Côte d'Ivoire

et le Zimbabwe bénéficiaient d'une couverture supérieure à 70%.

En Afrique, les Etats préfèrent s'endetter pour financer les grands travaux pour ne pas avoir à reformer. En Côte d'Ivoire, pour financer les travaux de construction du barrage de Soubré, dont le financement est estimé à 331 milliards de FCFA, le pays a eu recours aux prêts de Eximbank de Chine à hauteur de 239 milliards et de la République populaire de Chine d'une valeur de 150 millions de yuans (12 milliards de FCFA).

La frénésie de l'investissement s'est soldée par un accroissement brutal de la dette publique

Pour la réhabilitation des universités publiques du pays, à hauteur de 110 milliards de FCFA, la Côte d'Ivoire a eu recours à l'aide extérieure. C'est même une habitude des gouvernements de faire le choix de l'aide extérieure pour le financement des investissements publics. Pour le plan quinquennal 1981-1985, la

valeur des investissements publics, évaluée à 1 432.6 milliards de F CFA, a été d'environ 41% plus élevée que celle (1020 milliards de F CFA), déjà très ambitieuse, prévue au plan. Cette frénésie de l'investissement s'est soldée par un accroissement brutal de la dette publique, notamment de la dette extérieure puisque les investissements publics sont financés essentiellement par les emprunts extérieurs.

Selon le rapport du FMI, en 1979, la dette effective pour les prêts déboursés à la Côte d'Ivoire s'élevait à 3 786 millions de dollars et le service annuel de cette dette représentait 16.6% de ses recettes annuelles d'exportation contre 958 millions de dollars et 6.8% en 1975. La dette extérieure de la Côte d'Ivoire est passée de 3 232 milliards de FCFA en 1990 (110% du PIB) à 7 789 milliards en 1994 (183% du PIB) puis à 8 986 milliards en 1997 (150% du PIB). Elle est de 6 257 milliards en 2008.

LE RECOURS À L'EPARGNE ETRANGERE PEUT DEVENIR UN FARDEAU

L'endettement public peut être utile. La dette sert à relier les différents moments de la vie économique et sociale de manière intertemporelle, notamment pour les investissements lourds. La dette d'un Etat n'est pas seulement un poids, c'est aussi, lorsqu'elle sert à investir judicieusement, un acte de foi dans l'avenir. Un investissement, financé par la dette, qui permet de développer des infrastructures ou des

conditions utiles à l'activité économique, générera un retour sur investissement, permettant à la fois de meilleures performances économiques et un surcroît de recettes fiscales, générateur d'une atténuation potentielle de la dette.

La dette peut devenir aussi un fardeau pour les pays africains et ce, pour plusieurs raisons.

L'Afrique est redevenue un enjeu géostratégique.

Après les frappes des deux tours jumelles aux Etats-Unis d'Amérique, les américains ont compris que la pauvreté reste le terreau du terrorisme. Il est donc urgent, pour la stabilité du monde, d'aider les pays en retard en matière économique à sortir de l'ornière de la misère. Dans un récent et très utile rapport « investir dans le développement » (Millenium Project, 2005), les auteurs évoquent une proposition du directeur général du FMI Rodrigo de Rato y Figadero :

« Si l'on veut vraiment atteindre les OMD, les pays développés doivent faire beaucoup plus pour assumer leurs responsabilités, et leur tâche est double. D'abord, ils doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris d'accroître nettement l'aide de préférence à titre gratuit. Les apports actuels sont insuffisants, mal prévisibles et mal coordonnés entre donateurs. Deuxièmement, les pays développés doivent élargir l'accès à leurs marchés des exportations des pays en développement et démanteler les subventions qui faussent les échanges ».

L'Afrique est désormais convoitée par les puissances émergentes mais également par les puissances industrielles pour ses ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures, mines, terres arables) et pour un marché qui, de 900 millions de personnes en 2010, doit en atteindre 2 milliards en 2050. Dans le contexte de la mondialisation et, aujourd'hui, de la crise financière mondiale, de nouveaux acteurs de la coopération émergent en Afrique. Ces partenaires desserrent la contrainte financière et les conditionnalités, augmentent les marges de manœuvre et dopent le marché des matières premières, mais ils accroissent aussi les risques de réendettement et de faiblesse de la coordination des politiques d'aide. Les émergents reproduisent les erreurs des anciennes puissances coloniales alors qu'un processus de

normalisation était en cours de la part des institutions de Bretton Woods vis-à-vis des équilibres financiers et de la gestion de la dette. Les donateurs du CAD visaient à améliorer l'efficacité, la coordination, la cohérence et l'harmonisation de l'aide et à la délier. Or, ces améliorations du processus de coopération sont remises en cause par les pratiques des nouveaux venus qui jouent le rôle de free riders. Selon le FMI (2009), l'aide chinoise à l'Afrique est passée de 310 millions USD en 1989-1992 à 1 milliard USD en 2006 (plus 1,3 milliard USD d'allègement de la dette) et on l'estimait à 5 milliards USD en 2008. La Chine n'est pas regardante sur les droits humains ni sur les normes sociales et environnementales. Elle absorbe ainsi 60% des grumes exportés par l'Afrique hors des normes environnementales. Les relations se tissent en marge de la réglementation internationale, marquées par exemple par des prêts à taux d'intérêt zéro et le rôle que jouent les entreprises publiques chinoises liées aux décisions politiques de l'Etat.

De tous les continents, l'Afrique reçoit le plus grand flux d'aide. Au moins sur le papier. Pour le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (OSAA), l'Afrique est le plus grand bénéficiaire de l'aide mondiale. Le continent reçoit 36% de l'aide mondiale, soit une part supérieure à n'importe quelle autre partie du monde. Au cours des quatre dernières décennies, l'aide à l'Afrique a quadruplé, passant de près de 11 milliards de dollars à 44 milliards de dollars, avec une augmentation nette de près de 10 milliards de dollars au cours de la période 2005-2008 seulement.

Ces quatre dernières décennies, l'aide à l'Afrique a quadruplé

La dette rétrécit les marges de manœuvre de l'Etat.

L'impact macroéconomique de l'aide dépend de la manière dont l'aide est utilisée, soit pour accroître la capacité de l'offre ou financer les dépenses sociales des gouvernants. Le plus souvent, l'Etat doit verser en permanence des intérêts sur ses emprunts. Parallèlement à l'augmentation de la dette publique, les charges augmentent et une plus grande charge du service de la dette implique plus d'impôts et moins de dépenses publiques productives. Par ailleurs, quand une proportion considérable de la dette se trouve dans des mains étrangères, il y a

moins de ressources disponibles pour l'investissement et la consommation internes. Et ce qui est encore plus négatif, les taux d'imposition plus élevés nécessaires pour faire face à un service de la dette plus élevé provoquent des distorsions, réduisant encore plus l'activité économique et la croissance. En 1994 par exemple, les prêts des bailleurs de fonds atteignent la coquette somme de 556 milliards de F CFA, consécutivement à la dévaluation du franc CFA. Sur la période 1994-1997, le régime de Konan BÉDIÉ reçoit au total plus de 1 368 milliards de F CFA. Ajouter à cette somme colossale 1 063 milliards de gains engrangés grâce aux rééchelonnements obtenus devant le Club de Paris sur quatre ans. Le régime de Konan BÉDIÉ gagne un flux total de 2 431 milliards de FCFA. En 1998, la charge de la dette restait extrêmement élevée: ses seuls intérêts représentaient près du quart des autres dépenses de l'État. Le paiement des intérêts de la totalité de la dette représente une ligne bien particulière du budget : la charge de la dette. Son évolution dépend au moins de trois facteurs :

- L'encours de la dette. Il augmente chaque année le montant du déficit budgétaire, ce qui pousse mécaniquement à la hausse, la charge de la dette ;
- Le taux d'intérêt. La négociation du type d'intérêts et de sa variabilité va influencer fortement l'évolution de la charge de la dette ;
- L'inflation. Si certains emprunts du pays sont indexés sur l'inflation alors sa baisse peut alléger la charge de la dette.

La mauvaise gouvernance accentue le fardeau de la dette.

La multiplication d'équipements considérés comme « structurants » et souvent coûteux grève les budgets des collectivités territoriales et des pays ; et est inefficace quand ceux-ci n'ont pas une dimension suffisante. Mieux, s'ils sont de mauvaise qualité, ils conduisent le pays vers un surendettement. En général, ce genre de programme a les caractéristiques suivantes : délais trop courts pour le remboursement des emprunts, surfacturation, défauts de conception, manque de pièces de rechange, gestion confiée à des amis. L'aide est souvent détournée de ses fins et a des effets multiplicateurs limités. Elle crée également des effets pervers : biais en faveur des projets capitalistiques, charges

récurrentes. Très récemment, l'Autorité nationale de régulation des marchés publics en Côte d'Ivoire (ANRMP) a épinglé la gestion approximative et lapidaire du Président Ouattara. Selon cette Autorité, plus de 75% des marchés publics sont passés de gré à gré en Côte d'Ivoire, de 2011 à 2013. Dans un tel contexte, la réalisation de grands projets structurants dans le secteur des infrastructures fait de l'Etat un agent économique aventurier. En Côte d'Ivoire, les pluies diluviennes de juin 2014 ont dévoilé la piètre qualité des infrastructures routières et les défauts de conception. Dans pratiquement toutes les villes du pays et dans tous les quartiers où les réhabilitations ont été faites, les routes sont devenues impraticables.

Au niveau des universités réhabilitées, rien ne marche. Les ventilateurs, les prises électriques, les micros et autres équipements ne sont plus fonctionnels. La dégradation est telle qu'on se demande si ces universités ont été réhabilitées. D'ailleurs, lors d'une visite à l'université de Daloa (Ouest de la Côte d'Ivoire), l'ex-ministre de l'enseignement supérieur disait ceci : « c'est regrettable. On pouvait construire trois universités avec ces fonds [...]».

Concernant l'utilisation efficace de l'aide, le passé de la Côte d'Ivoire ne parle pas en sa faveur. Le «scandale Bédié» se résume au détournement des 18 milliards de FCFA de l'Union Européenne, reste emblématique. Concernant ce détournement, un audit réalisé en novembre et décembre 1998 par le cabinet 2AC (Associés Audit et Conseil) sur deux programmes d'appui (1995 et 1997) d'un financement de 30 milliards de FCFA, avait relevé des irrégularités dans la conduite des Pin (Programmes indicatifs nationaux). Les auditeurs ont découvert en juin 1999, des surfacturations inimaginables, constatées au ministère de la Santé dirigé par Maurice Kakou Guikahué. Exemples de cette surfacturation, des pese-bébés à lecture directe de 20.203 FCFA ont été facturés à 1.290.000 FCFA l'unité. Quand une boîte à pansement de 30.000 FCFA était surfacturée à 376.000 FCFA. L'ancien ministre de l'économie devenu président n'a pas changé ses mauvaises pratiques.

L'aide est souvent détournée de ses fins et a des effets multiplicateurs limités

L'aide extérieure affaiblit des capacités locales.

L'aide étrangère reste une solution de financement sans effort. Quand l'aide est trop abondante et trop présente, un effet de dépendance se crée, affaiblissant l'économie locale. Les Etats receveurs peuvent avoir tendance à s'appuyer sur cette aide «systématique», limitant leurs investissements locaux et l'effort national. A titre d'exemple, l'aide alimentaire limite les investissements dans l'appui à l'agriculture locale. Quand l'aide est gratuite, les effets sont plus catastrophiques car les prix s'effondrent, l'agriculture et l'économie locale sont affaiblies. Ainsi une dépendance se crée et la sécurité alimentaire est hypothéquée. Un paysan Ethiopien pouvait dire : « nous prions pour qu'il pleuve au Canada ». Un pays doit pouvoir compter sur l'émergence d'une vraie classe moyenne et d'une génération d'entrepreneurs pour impulser une croissance économique dynamique. L'histoire des faits économiques nous enseigne que les pays qui ont fait défaut une fois tendent à recommencer de façon répétée par la suite. Ainsi, en Afrique, les faibles taux des années 1970 n'ont pas empêché le déclenchement de crises souveraines au cours des années 1980.

LES VOIES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le fardeau de la dette extérieure demeure l'un des principaux obstacles au développement des pays pauvres en général et de la Côte d'Ivoire en particulier. Celle-ci s'est alourdie au cours de ces deux dernières décennies. Avec la cadence actuelle de l'endettement de la Côte d'Ivoire, le risque de surendettement est grand. Or, il existe plusieurs voies de financement des infrastructures sans endetter le pays. Il faut combattre cette idée selon laquelle la dette aide

Le fardeau de la dette extérieure demeure l'un des principaux obstacles au développement des pays pauvres

un pays à construire des routes, des écoles, des hôpitaux, etc. Pour une grande part, la dette sert aux dépenses de fonctionnement. En général, c'est une gestion peu rigoureuse des dépenses publiques qui explique, pour l'essentiel, l'augmentation continue

de la dette. Le recours à la dépense publique est la réponse systématique des dirigeants politiques aux problèmes de société.

Partenariat public-privé

Une première solution reste le partenariat public-privé. Les partenariats public-privé (PPP) sont un des outils dont les décideurs disposent pour favoriser l'accroissement des investissements dans les services d'infrastructure et améliorer leur efficacité. À l'heure actuelle, l'infrastructure relève avant tout du secteur public : les montants investis chaque année par le secteur public dans les infrastructures sont très supérieurs aux sommes investies par le secteur privé. Le mécanisme des PPP permet au secteur privé de fournir des services d'infrastructure au secteur public ou d'aider celui-ci à fournir des services d'infrastructure au public.

La construction d'un hôpital, d'une école ou d'une prison, oblige l'Etat à s'endetter. Pour éviter cela, l'Etat peut créer une structure juridique spécialement dédiée au projet, un PPP, réunissant la puissance publique et les entreprises privées concernées. Ensuite, ce PPP s'endette, avec le concours des entreprises partenaires, et percevra des versements de l'Etat. Des versements plutôt que des emprunts. Pour l'Etat, l'avantage est évident : sa dette n'augmente pas.

Endettement intelligent

Une deuxième solution reste un endettement extérieur et intérieur intelligents. L'AIE estime que l'Afrique a globalement besoin de 344 milliards de dollars pour augmenter sa capacité de production d'électricité, moderniser les équipements installés et étendre les réseaux de transmission et de distribution à un plus grand nombre de foyers et d'entreprises. L'aide peut aider les pays africains à combler leur retard en matière d'infrastructures. Cela implique une stratégie prévisible, ouverte et éclairée (c'est-à-dire des processus transparents); une forte éthique professionnelle au sein de la bureaucratie; un bras exécutif du gouvernement responsable de ses actions; et une solide société civile participant aux affaires publiques; le tout fonctionnant dans le respect du droit (World

Les conséquences d'une opération mal structurée peuvent peser durablement et lourdement sur les finances publiques

Bank, 1994). L'impact de l'aide étrangère sur la croissance économique des pays en développement est conditionné par les politiques économiques qui influencent la croissance. Svensson (1999) examine dans quelle mesure l'efficacité de l'aide est conditionnée par les libertés civiles et politiques. Les résultats montrent qu'un indice de démocratie multiplié par l'aide est statistiquement significatif. De plus, la conclusion selon laquelle l'aide semble être plus efficace dans de meilleurs environnements politiques se révèle plus importante dans des pays à faibles revenus. C'est donc dire que l'interaction entre l'aide et un indice politique (policy index) est statistiquement positive, ce qui indique que l'effet de l'aide sur la croissance dépend de façon positive de la politique économique. Si l'aide retrouve toute son efficacité dans les pays plus démocratiques, alors l'aide devrait être attribuée à des pays disposant d'un environnement de ce type. Il convient toutefois d'être prudent et respecter un stock de dette soutenable. Les économistes Reinhart et Rogoff ont trouvé qu'à partir d'un certain niveau d'endettement public (qu'ils calculèrent à 90% du PIB), la croissance économique souffre. Les études de la Banque des règlements internationaux (BIS) situent entre 77% et 90% du PIB le seuil d'endettement public à partir duquel la croissance économique commence à payer la facture. A ce sujet, le stock actuel de la dette extérieure ivoirienne, est inquiétant. Alors qu'en fin juin 2014, le stock de la dette totale de l'État de Côte d'Ivoire était à 6.901,31 milliards, il a été constaté qu'en fin septembre, ce montant est passé à 7.149,26 milliards. Cette somme est à comparer avec le niveau de la dette en fin septembre 2010, avant l'obtention du Ppte, qui était de 6.949,90 milliards. Le stock résiduel de dette extérieure après les allègements suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (IPPTE) est évalué à 2 283,9 milliards de F CFA. Le rapport du stock de la dette extérieure sur le PIB, est passé de 67,8% en 2007 à 18,2% pour une norme de 40%. Et celui de la dette publique totale sur le PIB est passé de 79% en 2007 à 36% pour une norme communautaire de 70%.

Au niveau du financement de l'investissement par appel à l'épargne publique, l'Etat doit garder également une certaine prudence. Les autorités doivent veiller à calibrer ses différentes émissions de titre de manière à ne pas créer

Une fiscalité plus efficace et plus équitable plutôt qu'un élargissement de l'assiette fiscale

d'effet d'éviction sur les marchés locaux, les banques locales préférant acheter des bons du Trésor plutôt que de financer d'autres acteurs de l'économie réelle. En plus, les conséquences d'une opération mal structurée peuvent peser durablement et lourdement sur les finances publiques, qu'il s'agisse d'un coupon trop élevé ou de protections juridiques insuffisantes. Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE, il y a eu une baisse de l'endettement public (49,5% du PIB en 2012 contre 71,2% en 2011).

Effort fiscal

Une troisième solution réside dans l'effort fiscal. À court terme, toute stratégie pour une fiscalité plus efficace et plus équitable en Afrique doit venir en complément ou dans l'idéal en remplacement d'efforts visant à élargir l'assiette fiscale actuelle. Cela ne signifie pas qu'il faille absolument soumettre à l'impôt les petites activités informelles : faire la chasse aux myriades d'entrepreneurs individuels ou micro-entreprises coûterait plus d'argent qu'elle n'en rapporterait en impôts. De plus, de nombreux entrepreneurs informels participent déjà à l'effort fiscal, puisqu'ils paient la TVA sur les intrants qu'ils achètent aux détaillants.

Energies propres

Une quatrième solution reste le recours aux énergies propres. En 2010, près de 590 millions d'Africains (57% de la population) n'avaient pas accès à l'électricité et 700 millions (68% de la population) ne disposaient pas de combustibles et technologies de cuisson propres. Si les tendances relatives à l'énergie ne se modifient pas, l'Afrique comptera toujours, en 2030, 655 millions de personnes (42% de la population) sans accès à l'électricité et 866 millions de personnes (56% de la population) sans combustibles et technologies de cuisson propres, la majorité de la population se trouvant donc privée. Selon le FMI, c'est l'un des paradoxes de l'Afrique : le continent, bien que pourvu d'un énorme potentiel de production électrique, est souvent incapable d'en bénéficier. Alors que la RDC possède environ 40% du potentiel hydroélectrique de l'Afrique subsaharienne, et l'Ethiopie 20% de plus, ces deux pays n'obtiennent pas les investissements nécessaires à la réalisation de ce potentiel. L'Afrique exploite

8% seulement de son potentiel hydro-électrique, une des sources d'énergie les plus propres qui existent. La République démocratique du Congo possède à elle seule le troisième potentiel hydroélectrique du monde après la Chine et la Russie, mais moins de 6% de sa population a l'électricité. Cependant, le développement de l'hydroélectricité ne sera pas une solution dans les zones où les changements climatiques et la sécheresse ont réduit le débit des rivières et des chutes d'eau. L'énergie solaire apparaît aujourd'hui comme une solution à l'énorme déficit énergétique dans les zones rurales qui n'ont pas accès à l'électricité en Afrique. Gratuite, illimitée et disponible partout, l'énergie solaire présente des avantages certains. En dehors des dépenses initiales, les dispensaires, les écoles, les marchés peuvent être éclairés par l'énergie solaire. En plus, cette source d'énergie est respectueuse de l'environnement.

Les options visant à accroître l'accès à l'électricité dans les pays en développement se concentrent sur l'augmentation de l'énergie centrale produite à partir des combustibles fossiles comme le pétrole, le gaz et le charbon, en étendant le réseau électrique. Cependant, cette approche comporte peu d'avantages pour les pauvres en milieu rural. L'extension du réseau dans ces zones est soit impossible à réaliser soit trop coûteux. Les centrales électriques à grande échelle, adaptées à un environnement urbain dense ne conviennent pas forcément pour alimenter des zones distantes et à faible densité de population.

Mutualisation sous régionale

Une cinquième solution réside dans la mise en commun des efforts au niveau sous régional. Dans le secteur énergétique, la mise en commun des ressources électriques au niveau régional est économiquement rationnelle et permettra à chaque pays de faire des économies. Dans ce système, les gouvernements s'engagent dans des projets régionaux en fonction du pays qui a le plus fort potentiel de production d'électricité. Cette électricité est ensuite exportée vers les autres membres associés qui dépendent aujourd'hui, pour leur électricité, de centrales thermiques qui consomment des produits pétroliers importés à des prix élevés. En Afrique de l'Est, l'énergie géothermale (d'origine volcanique) est une source potentielle d'énergie

propre et fiable. Le Kenya, le premier pays africain à construire une centrale géothermique, rénove ses installations et y ajoute de nouveaux puits pour élever la production d'énergie géothermique à 25% du total actuel de la production d'électricité du pays.

Industrie minière

Une sixième solution peut provenir des retombées de l'industrie minière. En prenant le cas de la Côte d'Ivoire, le sous-sol du pays regorge d'une grande diversité de richesses, évaluées à plus de 3 milliards de tonnes de fer, 390 millions de tonnes de nickel, 1.2 milliard de tonnes de bauxite, 3 millions de tonnes de manganèse et 100 000 carats de diamant. Les perspectives concernant les ressources fossiles (pétrole brut et gaz naturel) sont également prometteuses au regard des récentes découvertes d'hydrocarbures. L'or et le manganèse sont les deux produits qui sont exploités de façon industrielle.

Une industrie minière commerciale peut représenter une source importante de revenus en devises et des recettes fiscales pour le gouvernement. La mine fournit de l'emploi à des milliers de chômeurs. Le développement de l'industrie minière entraîne celui de l'économie locale. On peut voir que les grandes mines investissent beaucoup dans le développement de l'économie locale en assurant la formation des services publics tels que l'éducation et les services de santé, et la fourniture de biens publics tels que le transport, l'énergie et les infrastructures.

CONCLUSION

Cette étude a consisté à exposer les limites du recours à l'aide extérieure comme mode de financement des infrastructures. Il ressort de cette réflexion que le recours à l'aide extérieure, à défaut d'engager des réformes structurelles, risque d'entraîner les pays dans un surendettement. Le manque de transparence, de démocratie et de libertés économiques dans certains pays africains empêchent l'aide extérieure d'impacter positivement la croissance en Afrique. L'étude a également proposé des sources alternatives de financement des infrastructures. Par exemple, l'adoption de l'énergie solaire peut réduire la facture des montants requis pour améliorer les infrastructures

Une industrie minière commerciale peut représenter une source importante de revenus en devises et des recettes fiscales pour le gouvernement.

en Afrique sans oublier qu'elle représente la première étape pour sortir de la pauvreté en apportant de nouvelles compétences et de nouvelles sources de revenus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Africa Infrastructure Country Diagnostic, « Infrastructure de la Côte d'Ivoire ; une perspective continentale », une publication de la Banque FMI (Fonds monétaire international), « Perspectives de l'économie africaine ». Washington : FMI. Avril, 2009.

Gabas Jean-Jacques, dir., « L'aide publique au développement » Paris : La Documentation Française, 2005.

Millenium Project, « Investir dans le développement ». Plan pratique pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement, PNUD, Nations unies, 2005. Important pour comprendre les orientations actuelles.

Svensson J. « Aid, Growth and Democracy. Economics and Politics », 1999, 11(3): 275-297

Analyse réalisée avec le soutien de la compagnie panafricaine d'Intelligence ARIS

<http://aris-intelligence.com>



<http://www.audace-afrique.net>

institut@audace-afrique.com

Tél : +(225) 57 88 82 91

Une voix africaine indépendante au service de la liberté

